



Prime d'encouragement pour étudiants

Aufmunterungsprämie für Studenten

Les étudiantes et étudiants qui habitent la commune de Steinfort et qui ont terminé avec succès l'année scolaire écoulée dans l'enseignement post-primaire, sont prié(e)s de bien vouloir remplir la demande suivante, dûment remplie et signée, **avant le 31 octobre de l'année en cours**, afin de pouvoir obtenir la prime d'encouragement pour étudiants.

Die Studentinnen und Studenten, welche in der Gemeinde wohnhaft sind und mit Erfolg das vergangene Schuljahr im Postprimär-Unterricht bestanden haben, sind gebeten **vor dem 31. Oktober dieses Jahres** folgenden Antrag, ausgefüllt und unterschrieben, abzugeben, um eine Aufmunterungsprämie zu erhalten.

Demande pour la prime d'encouragement Antrag für eine Aufmunterungsprämie

Année scolaire / Schuljahr: /

Nom et prénom:
Name und Vorname:

Adresse:
Koordinaten:

Compte bancaire n°:
Überweisung der Prämie auf folgendes Bankkonto No.:

auprès de la banque: au nom de:
bei der Bank: auf den Namen:

Date: Signature:
Datum: Unterschrift:

Pièce à joindre: certificat suivant ou bien une copie du bulletin de l'année scolaire.
Belege: folgende Bescheinigung oder eine Kopie des Zeugnisses des Schuljahres.

Certificat

Il est certifié par la présente que né(e) à
le était inscrit(e) dans l'établissement scolaire
classe pendant l'année scolaire / qu'il / elle a terminé(e) avec succès.

4, SQUARE PATTON

Date et lieu:

ADRESSE POSTALE:
B.P. 42
L-8401 STEINFORT

Le Directeur / La Directrice

TEL: 399 313-1
FAX: 390 015

COMMUNE@STEINFORT.LU
WWW.STEINFORT.LU

